



# **Avis sur la Politique des marchés 2015-3 – Accords commerciaux : Mise à jour des seuils**

Publié : le 2015-12-30

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par le président du Conseil du Trésor 2015,

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

N<sup>o</sup> de catalogue BT12-10F-PDF  
ISSN : 1491-5928

Ce document est disponible sur [Canada.ca](http://Canada.ca), le site Web du gouvernement du Canada.

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé  
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Contracting Policy Notice 2015-3 – Trade Agreements:  
Thresholds Update

# Avis sur la Politique des marchés 2015-3 - Accords commerciaux : Mise à jour des seuils - décembre 2013

---

## Avis sur la Politique des marchés 2013-5

**Date :** 20 décembre 2013

**Destinataires :** Administrateurs fonctionnels, Finances et administration, tous les ministères et organismes

**Objet :** Mise à jour des seuils pour les accords commerciaux internationaux

### Sommaire

Les seuils en vigueur du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2015 au titre des approvisionnements assujettis aux divers accords commerciaux internationaux sont inscrits dans les tableaux ci-après. Les seuils de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) ne changent pas.

### Seuils

(en \$ CAN du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2015)

Accord commercial	Entités (Ministères et organismes)			Sociétés d'État		
	Biens	Services	Construction	Biens	Services	Construction

	<b>Entités (Ministères et organismes)</b>			<b>Sociétés d'État</b>		
<b><u>ACI</u></b>						
<b>Annexe 502.1A</b>	25 000	100 000	100 000	25 000	100 000	100 000
<b>Annexe 502.3</b>	s.o.	s.o.	s.o.	500 000	500 000	5 000 000
<b><u>Chili</u><sup>1</sup></b>	80 400	80 400	7 700 000	402 000	402 000	12 800 000
<b><u>Colombie</u><sup>1</sup></b>	80 400	80 400	7 700 000	402 000	402 000	12 800 000
<b><u>Panama</u></b>	80 400	80 400	7 700 000	402 000	402 000	12 800 000
<b><u>Pérou</u></b>	146 800	146 800	7 700 000	402 000	402 000	12 800 000
<b><u>ALENA</u></b>						
<b>Canada/É.-U.</b>	25 200	80 400	10 400 000	402 000	402 000	12 800 000
<b>Canada/Mexique</b>	80 400	80 400	10 400 000	402 000	402 000	12 800 000
<b><u>OMC-AMP</u></b>	200 900	200 900	7 700 000	548 700 <sup>2</sup>	548 700 <sup>2</sup>	7 700 000 <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Dans les accords entre le Canada et le Chili et le Canada et la Colombie, il y a des engagements de « transparence supplémentaire » afin de donner aux fournisseurs des renseignements concernant les marchés publics pour lesquels ils ne sont pas admissibles à effectuer une soumission, mais où : (1) un processus d'appel d'offres ouvert est utilisé et (2) la valeur des marchés publics dépasse 124 000 dollars canadiens pour le Chili et 150 000 dollars canadiens pour la Colombie.

<sup>2</sup> S'applique seulement à la Commission canadienne du tourisme jusqu'à ce que le nouvel AMP-OMC entre en vigueur.

Tous les deux ans, les seuils des accords commerciaux internationaux sont mis à jour. Le présent avis modifie les seuils de l'Avis sur la politique sur les marchés 2011-5 afin de fournir de nouveaux seuils, qui sont présentés en dollars canadiens. Tous les seuils sont liés à la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2015. Les seuils de l'accord sur le commerce intérieur (ACI) ne changent pas.

## Nouvelles exigences

Les responsables d'approvisionnements assujettis aux accords commerciaux internationaux et à l'ACI doivent publier des avis de projet d'achat dans le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG) qui est offert par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le SEAOG n'est plus hébergé sur MERX™. Depuis le 1er juin 2013, le SEAOG est offert par TPSGC à partir de la [page des appels d'offres](#) sur le site Web Achatsetventes.gc.ca.

L'ACI a été modifié de façon que les parties soient tenues de désigner l'utilisation d'un seul système électronique d'appels d'offres pour leurs entités visées, et pour éliminer les journaux comme seule méthode de publication d'avis de projet d'achat. D'autres formes d'avis, comme dans les journaux et les revues spécialisées, peuvent toutefois compléter la méthode électronique.

## Références

1. Des liens aux accords commerciaux auxquels se rapporte le présent Avis sur la politique du marché ont été indiqués dans le tableau ci-dessus.
2. *Règlement sur les enquêtes du Tribunal canadien du commerce extérieur sur les marchés publics*
3. *Politique sur les marchés du Conseil du Trésor*

## Demandes

1. Pour obtenir des renseignements au sujet du chapitre sur les obligations en matière de marchés publics du gouvernement contenues dans les accords commerciaux internationaux, veuillez communiquer avec le **ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement** :

**Téléphone :**

1-800-267-8376 (sans frais au Canada)

613-944-4000 (dans la région de la capitale nationale et à l'étranger)

Si vous êtes une personne sourde ou malentendante ou si vous souffrez d'un trouble de la parole et que vous utilisez un téléscripteur, vous pouvez accéder au service ATS de 9 h à 17 h, heure normale de l'Est, en composant le 613-944-9136 (au Canada seulement).

**Par télécopieur :** 613-996-9709

**Par courriel :** [engserv@international.gc.ca](mailto:engserv@international.gc.ca)

**Par la poste :**

Service des renseignements (BCI)

Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement

125, promenade Sussex

Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G2

2. Pour obtenir des renseignements concernant l'accord sur le commerce intérieur, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'ACI :

**Téléphone :** (204) 987-8092

**Courriel :** [pcaron@ait-aci.ca](mailto:pcaron@ait-aci.ca)

**Télécopieur :** (204) 942-8460

**Par la poste :**

Suite 850, 444 St. Mary Avenue

Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1

3. Pour obtenir des renseignements concernant la Politique sur les marchés du CT, veuillez communiquer avec le Services des renseignements au public du SCT

Marc O'Sullivan

Contrôleur général adjoint

Secteur des services acquis et des actifs

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Diffusion : TB06, TB07, TB21, T22, TB23, T23, T24, T161

**Date de modification :**

2013-12-20